



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

SNCF

Question au Gouvernement n° 1686

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gerard Jeffray.

M. Gerard Jeffray. Ma question s'adresse à M. Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Monsieur le ministre, depuis quelques semaines, la SNCF fait de nouveau parler d'elle, malheureusement pas toujours dans le sens de la qualité du service rendu au public. Par régions, voire par secteurs, les grèves se multiplient, surprenant les voyageurs pris une fois de plus comme otages dans ces actions catégorielles.

À un moment où la France se démène pour réduire ses déficits publics, c'est à nouveau près de 60 à 70 milliards de francs que le budget de l'État, c'est-à-dire les contribuables, va devoir donner à la SNCF en 1997 pour lui permettre de faire face à ses dépenses de fonctionnement, au remboursement de sa dette et au paiement des retraites.

Un nouveau PDG a été nommé il y a quelques mois. Son objectif, j'imagine, est à la fois de redonner une bonne image à ce service public cher au cœur des Français, et de s'adapter à la concurrence et à l'évolution de notre pays par le biais d'un nouveau contrat de plan.

Qu'en est-il aujourd'hui de la situation et de l'évolution de la SNCF ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.

M. Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Comme vous le savez, monsieur le député, la SNCF a traversé une crise grave au mois de décembre 1995. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Mme Veronique Neiertz. On le sait !

M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. À la suite de cette crise, le Gouvernement a décidé de lancer un grand débat national.

J'ai confié à M. Claude Martinand la mission d'établir un rapport, à partir duquel, comme nous nous y étions engagés et comme l'avait souhaité le Premier ministre, le débat s'est déroulé devant les conseils économiques et sociaux au niveau régional, puis au Conseil économique et social il y a environ un mois.

M. Christian Bataille. Bref, la réponse est dans le rapport ?

M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Le 10 juin, je recevrai l'ensemble des organisations syndicales et, le lendemain, le Gouvernement a inscrit à l'ordre du jour de votre assemblée un débat sur la SNCF. Ce jour-là, nous serons en mesure de faire le point sur la situation exacte et sur les évolutions envisagées. Nous en débattons, je vous écouterai et je vous donnerai le point de vue du Gouvernement.

Les grèves sporadiques qui se sont déroulées ces derniers jours tiennent pour l'essentiel à des problèmes locaux d'aménagement du travail, mais il serait souhaitable, évidemment, puisque le dialogue social a été largement rétabli à l'intérieur de l'entreprise, que les personnels n'aillent pas tout de suite vers des situations extrêmes pour essayer de régler des problèmes locaux et que la responsabilité prenne un peu le pas sur les décisions hâtives. Autrement, le public est le premier à en souffrir ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Gerard Jeffray.

M. Gerard Jeffray. Ma question s'adresse à M. Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Monsieur le ministre, depuis quelques semaines, la SNCF fait de nouveau parler d'elle, malheureusement pas toujours dans le sens de la qualité du service rendu au public. Par régions, voire par secteurs, les grèves se multiplient, surprenant les voyageurs pris une fois de plus comme otages dans ces actions catégorielles.

À un moment où la France se démène pour réduire ses déficits publics, c'est à nouveau près de 60 à 70 milliards de francs que le budget de l'État, c'est-à-dire les contribuables, va devoir donner à la SNCF en 1997 pour lui permettre de faire face à ses dépenses de fonctionnement, au remboursement de sa dette et au paiement des retraites.

Un nouveau PDG a été nommé il y a quelques mois. Son objectif, j'imagine, est à la fois de redonner une bonne image à ce service public cher au cœur des Français, et de s'adapter à la concurrence et à l'évolution de notre pays par le biais d'un nouveau contrat de plan.

Qu'en est-il aujourd'hui de la situation et de l'évolution de la SNCF ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.

M. Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Comme vous le savez, monsieur le député, la SNCF a traversé une crise grave au mois de décembre 1995. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Mme Veronique Neiertz. On le sait !

M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. À la suite de cette crise, le Gouvernement a décidé de lancer un grand débat national.

J'ai confié à M. Claude Martinand la mission d'établir un rapport, à partir duquel, comme nous nous y étions engagés et comme l'avait souhaité le Premier ministre, le débat s'est déroulé devant les conseils économiques et sociaux au niveau régional, puis au Conseil économique et social il y a environ un mois.

M. Christian Bataille. Bref, la réponse est dans le rapport ?

M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Le 10 juin, je recevrai l'ensemble des organisations syndicales et, le lendemain, le Gouvernement a inscrit à l'ordre du jour de votre assemblée un débat sur la SNCF. Ce jour-là, nous serons en mesure de faire le point sur la situation exacte et sur les évolutions envisagées. Nous en débattons, je vous écouterai et je vous donnerai le point de vue du Gouvernement.

Les grèves sporadiques qui se sont déroulées ces derniers jours tiennent pour l'essentiel à des problèmes locaux d'aménagement du travail, mais il serait souhaitable, évidemment, puisque le dialogue social a été largement rétabli à l'intérieur de l'entreprise, que les personnels n'aillent pas tout de suite vers des situations extrêmes pour essayer de régler des problèmes locaux et que la responsabilité prenne un peu le pas sur les décisions hâtives. Autrement, le public est le premier à en souffrir ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Jeffray Gérard](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1686

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mai 1996, page 3589

Réponse publiée le : 30 mai 1996, page 3589

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 mai 1996